

ANNEXE 2020

1 - Faits majeurs de l'exercice.

Solidaires Fonction Publique participe au loyer à hauteur de 104 866.20 €.

L'avance au titre des travaux fait l'objet d'une dépréciation qui suit l'amortissement chez l'Union Syndicale solidaires des aménagements.

Les amortissements financiers ont été corrigés car ils correspondaient à la dépréciation de l'avance sur les travaux. Nous avons donc changé de compte pour régulariser.

2 - Principes - règles – méthodes comptables.

Les conventions générales comptables (*Règlement CRC n° 99-03*) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité,
- Image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Union syndicale Solidaires Fonction Publique
- Régularité et sincérité,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Non compensation,

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31.12.2020 ont été établis selon les normes définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, homologué par arrêté du 31 décembre 2009 suite à l'avis n° 2009-07 du 3 septembre 2009 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales.

Ils respectent également les dispositions des règlements n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables du 5 juin 2014 et règlement ANC 2008-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

3 - Etat des immobilisations et des amortissements.

Immobilisations.

Immobilisations	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions, création, apports et virements de poste à poste	Cession, mises hors service et virements de poste à poste	Valeur nette des immobilisations à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	52 455,20			52 455.20
Mobilier de bureau et informatique	25 058.42	1 059.96		26 118.38
Immobilisations financières	120 049.00			120 049.00
Total	197 562.62	1 059.96	0	198 622.58

Amortissement des immobilisations

Immobilisations Amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminution: reprises de l'exercice	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles	12 678.64	5 828.36		18 507.00
Mobilier de bureau et informatique	21 524.91	1 145.55		22 670.46
Dépréciation créance	11 725.00	5 818.00		17 543.00
Total	45 928.55	12 791.91		58 720.46

4 - Evaluation des stocks au 31/12/2020 après inventaire.

Solidaires Fonction Publique ne possède pas de stocks.

5 - Etat des créances et des dettes.

Elles sont toutes inférieures à un an.

6- Etat des Fonds Syndicaux.

Capitaux Propres	Montants
Réserve pour projet associatif	373 496.45
Résultat de l'Exercice 2020	3 076.00
Total	376 572.45

7 - Tableaux d'affectation des résultats

Le résultat positif de l'exercice 2020 de 3 076 € a été imputé sur la réserve.

8 - Etat des Provisions

Provisions au 01/01	Montant des Provisions au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Provision pour Elections	12 5000	12 500		25 000
Total	12 5000	12 500		25 000

9 - Personnel mis à disposition

Solidaires Fonction Publique bénéficie de 7,4 décharges équivalentes temps plein de la part de la Fonction Publique :

- 5,9 au titre de la Fonction Publique d'Etat
- 0,5 au titre de la Fonction Publique Hospitalière
- 1 au titre de la Fonction Publique Territoriale,

10 - Cotisations syndicales

Les syndicats sont adhérents en tant que tel à l'Union Syndicale SOLIDAIRES. Les cotisations annuelles représentent un montant fixe par adhérent des dits syndicats.

L'Union Syndicale Solidaires est mandataire pour collecter les cotisations de l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique qui sont reversées intégralement à celle-ci. La somme pour l'année 2020 s'élève à 30 000 €.

11 - Honoraires du Commissaire aux Comptes

Néant.

12 - Tableau des ressources (CRC n° 2009-10)

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	30 000.00
Reversement de cotisations	0
Subventions reçues	181 517,25
Autres produits d'exploitation perçus	263.30
Produits financiers perçus	63.39
TOTAL DES RESSOURCES	211 843.64